



**ECONOMIE SOCIALE
A LA REUNION**

Emploi en 2008

Cécile BAZIN – Alexis GUYONVARCH
Iwanig LE VAILLANT – Jacques MALET

LES CHIFFRES CLEFS EN 2008 (HORS REGIME AGRICOLE) :

Plus de 1 600 établissements employeurs.

Plus de 19 300 salariés, soit 14% du total des salariés privés

Plus de 431 millions d'euros de salaires distribués en 2008.

I - LE POIDS DE CHACUNE DES QUATRE COMPOSANTES

Tableau 1 : Les établissements employeurs

Etablissements	Associations	Fondations	Mutuelles	Coopératives	Total
Réunion	1431	37	41	132	1641
Ventilation Région	87,2%	2,3%	2,5%	8,0%	100,0%
Moyenne métropole	81,0%	0,5%	3,0%	15,5%	100,0%

Sources : ACOSS-URSSAF - Traitement R & S.

La région se caractérise par une proportion plus forte du nombre des associations et des fondations employeurs. Aussi par une proportion nettement plus faible des employeurs coopératifs, par rapport aux données de la métropole.

Tableau 2 : Les salariés

Salariés	Associations	Fondations	Mutuelles	Coopératives	Total
Réunion	15 647	1 540	500	1 601	19 288
Ventilation Région	81,1%	8,0%	2,6%	8,3%	100,0%
Moyenne métropole	77,6%	2,7%	5,3%	14,4%	100,0%

Sources : ACOSS-URSSAF - Traitement R & S.

La proportion des salariés associatifs est inférieure à celle des associations employeurs. Il s'agit donc de structures un peu plus petites, en comparaison de la moyenne métropolitaine. Inversement, les fondations sont de taille bien plus importante.

Tableau 3 : La masse salariale (en K €)

Masse salariale	Associations	Fondations	Mutuelles	Coopératives	Total
Réunion	311 753	46 984	17 175	55 440	431 352
Ventilation Région	72,3%	10,9%	4,0%	12,9%	100,0%
Moyenne métropole	69,1%	3,4%	7,7%	19,8%	100,0%

Sources : ACOSS-URSSAF - Traitement R & S.

Alors que la proportion des salariés associatifs était de 81% du total de l'économie sociale, la proportion de la masse salariale correspondante est de l'ordre de 72%, seulement, compte tenu du fait qu'il existe de nombreux emplois à temps partiel dans ce secteur, notamment dans les domaines des loisirs, du sport et de la culture.

II – LES ENJEUX ECONOMIQUES ET SOCIAUX

Le nombre des salariés de l'économie sociale, composante par composante, est rapporté au total des salariés du secteur privé appelé aussi concurrentiel. Les emplois publics n'ont pas été pris en compte dans la mesure où leur proportion varie très fortement d'une région à l'autre (environ 30% dans les DOM¹), ce qui modifierait très sensiblement la lecture de ce repère.

¹ Source : Insee, Estimations d'emploi 2006

METHODOLOGIE : La notion de secteur concurrentiel est ici la suivante² : le champ couvre l'ensemble des cotisants de tous les secteurs d'activité économique sauf les administrations publiques, l'éducation non marchande (établissements d'enseignement relevant de l'Etat ou des collectivités locales), la santé non marchande et l'emploi par les ménages de salariés à domicile. Il est très proche de ceux de l'Unedic (hors grandes entreprises nationales) et de l'Insee (qui inclut l'emploi à domicile).

Le tableau suivant présente la part que représente l'emploi dans chacune des quatre composantes de l'économie sociale, en 2008, par rapport à l'ensemble des salariés du secteur privé, pour le régime général.

Tableau 4 : part du secteur privé

Part du secteur privé	Associations	Fondations	Mutuelles	Coopératives	Total ES
Réunion	11,4%	1,1%	0,4%	1,2%	14,0%
Moyenne métropole	9,2%	0,3%	0,7%	1,7%	11,9%

Sources : ACOSS-URSSAF – Traitement R & S.

La région se situe au-dessus de la moyenne en métropole, concernant l'emploi dans les associations et dans les fondations : 11,4% des emplois privés sont situés dans une association, 1,1% dans une fondation. Ceci explique que l'ensemble de l'économie sociale se situe globalement au-dessus de ce même repère : 14% de l'emploi privé.

III – EVOLUTION 2007-2008

PRECISION METHODOLOGIQUE : La nomenclature d'activité (NAF) permet, en lien avec la notion de catégorie juridique, de déterminer le périmètre de l'économie sociale. Cette nomenclature a changé au 1^{er} janvier 2008. Les conséquences de ce changement ont été systématiquement observées, dans le cadre de la coopération entre R&S, l'ACOSS et la MSA. Pour garantir la comparabilité entre l'année 2008 et les années antérieures, une rétopolation a été organisée, à partir de la nouvelle nomenclature d'activités.

A cette occasion, plusieurs mouvements ont été observés d'une année sur l'autre, qui peuvent influencer les résultats de l'évolution : ils ne concernent que les coopératives et les mutuelles, lorsque des établissements ou des filiales, en raison de leur statut juridique (société anonyme ou groupement d'intérêt économique par exemple), entrent ou sortent du périmètre de l'économie sociale. Des échanges sont en cours, entre le CNCRES – les CRES – et l'équipe de Recherches & Solidarités, dans l'objectif de mieux appréhender le périmètre de l'économie sociale, tel qu'il a été défini, selon les critères et les moyens statistiques disponibles.

Le tableau suivant présente l'évolution du nombre de salariés entre 2007 et 2008. Pour parvenir à une comparaison pertinente, et comme indiqué précédemment, il a été construit selon des périmètres identiques pour chacune de ces deux années.

² Source : ACOSS STAT n°81 mai 2009. Il s'agit bien ici de salariés, non compris les travailleurs indépendants.

Tableau 5 : évolution du nombre de salariés entre 2007 et 2008

	Associations	Fondations	Mutuelles	Coopératives	Total ES	Privé
Réunion	-5,4%	4,3%	-1,2%	-1,2%	-4,2%	0,9%
Moyenne métropole	1,9%	1,1%	-3,9%	-2,1%	1,0%	1,1%

Sources : ACOSS-URSSAF – Traitement R & S.

Au bilan, l'économie sociale de la région a perdu plus de 4% d'emplois en 2008, alors que l'emploi privé, hors régime agricole, connaissait une évolution positive proche de la moyenne métropolitaine. Les associations ont le plus souffert (-5,4%), alors que les fondations créaient des emplois (+4,3%).

